

DELIBERATION N°2022-05-11-2.35

Séance du 11 mai 2022

Point n°2.35 : Offre de formation – LMD – modification du parcours M2 EEET : analyse économique de projets environnement mer energie

LE CONSEIL DU POLE SOCIETES

VU le code de l'éducation ;

VU les statuts de Nantes Université, notamment l'article 70 ;

VU la délibération du Conseil de la composante IAE Nantes - Economie & Management ;

Après délibération, approuve la création du parcours **M2 EEET : analyse économique de projets environnement mer energie** (antérieurement M2 EEET : Conduite projet dév. Durable), mention **Master Economie de l'environnement, de l'énergie et des transports**, et la maquette proposée par la composante, pour l'année universitaire 2022-2023.

Les documents sont annexés à la délibération.

| | |
|---------------------|----|
| Membres en exercice | 29 |
| Nombre de votants | 19 |
| Voix pour | 14 |
| Voix contre | 0 |
| Abstentions | 5 |

Nantes, le 13 mai 2022

Hélène PEROZ
Directrice du pôle Sociétés

